

Intitulé de l'UE	Introduction à la psychomotricité
Section(s)	- (5 ECTS) Bachelier en enseignement section 1 - BA 1

Responsable(s)	Heures	Période
Alexis DEWEZ	50	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Introduction à la psychomotricité	50h	Lucile DELCOUR Alexis DEWEZ

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Introduction à la psychomotricité : 25h de théorie, 25h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Introduction à la psychomotricité : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective <ul style="list-style-type: none"> ◦ S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations • Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ◦ Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ◦ Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ◦ Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers : la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ◦ Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante • les compétences du praticien réflexif <ul style="list-style-type: none"> ◦ Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ◦ Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres

Objectifs de développement durable



Éducation de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.
- 4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette partie d'enseignement, l'étudiant sera capable de mobiliser les fondements de la psychomotricité (théorie et pratique) afin de concevoir et mettre en place des séquences didactiques adaptées à l'enfant de maternel (mise en train et retour au calme).

Contenu de l'AA Introduction à la psychomotricité

Maîtriser la didactique liée à la psychomotricité afin de concevoir et encadrer des séquences didactiques (mise en train et retour au calme) au service du développement psychomoteur de l'enfant. Être capable de porter un regard réflexif sur des séquences didactiques et ajuster ces dernières.

Créer du matériel pédagogique destiné aux enfants

Assimiler les fondements théoriques et pratiques de la didactique de la psychomotricité :

- différents types d'organisation d'une séance ;
- critères de réussite d'une séance de psychomotricité ;
- introduction au développement psychomoteur de l'enfant ;
- introduction aux dominantes éducatives ;
- diversité des mouvements fondamentaux ;
- diversification d'utilisation du matériel ;
- expression orale et corporelle ;

Méthodes d'enseignement

Introduction à la psychomotricité : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche déductive, Pratique Corporelle

Supports

Introduction à la psychomotricité : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, Vidéos et diapositives disponibles sur Teams

Ressources bibliographiques de l'AA Introduction à la psychomotricité

- De Lièvre, B., & Staes, L. (2000). La psychomotricité au service de l'enfant: notions et applications pédagogiques. De Boeck.
- Voir bibliographie dans le syllabus de référence

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Introduction à la psychomotricité : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Introduction à la psychomotricité :

- Q1: Evaluation de matériel pédagogique destiné aux enfants /10
- Q2 : Evaluation pratique sur une séquence didactique (mise en train et retour au calme) /20
- Q2 : Examen théorique sur les fondements théoriques et pratiques de la didactique de la psychomotricité /30

TOTAL /60 ==> /20

Attention : Une maîtrise insuffisante d'un acquis d'apprentissage essentiel, même s'il est évalué dans une seule AA, peut à lui seul entraîner l'échec à l'UE. Les étudiants en situation d'échec lors de la session de juin devront représenter les épreuves pratiques et/ou théoriques non validées lors de la seconde session.

Année académique : **2023 - 2024**